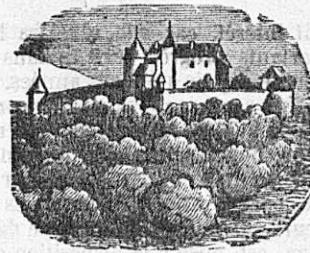




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois . . . 3.-
 Étranger . . . 1 an . . . 10.-
 . . . 6 mois . . . 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8⁵¹ 12¹² (d. j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷ BULLE, dép. 6-- 10²³ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁴⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

La votation du 24 septembre.

Le jour approche où le peuple suisse devra se prononcer sur la loi réprimant les menées révolutionnaires. Quelques semaines seulement nous séparent du 24 septembre où nous saurons si les citoyens suisses ratifient le travail du Conseil fédéral et des députés aux Chambres, ou s'ils trouvent que la législation actuelle est suffisante pour nous protéger contre les formes modernes de la révolution et des attentats à la démocratie.

Chaque citoyen a reçu ou recevra la publication faite par la chancellerie fédérale qui donne le texte des nouvelles dispositions proposées. Il serait bon que dans tout le pays chaque électeur prit la peine de lire ce texte sans parti pris et avant que la polémique engagée autour de la nouvelle loi ait faussé les jugements. Car les adversaires de la loi sont tout d'abord ceux qui sont partisans de la révolution et de la dictature bolchéviste, et ensuite tous ceux qui, en se déclarant hautement démocrates, s'accommoderaient cependant d'un petit coup d'Etat leur donnant le pouvoir. Or, tous ces adversaires n'ont aucun désir de voir entrer en vigueur la loi qui permettrait de mieux combattre les menées et les meneurs de la révolution. Aussi ils trouvent à la loi cent défauts pires les uns que les autres et dans la campagne nous allons entendre toutes les déclarations d'usage contre une loi qui « étrangle les libertés du peuple », une loi de « noire réaction », etc., etc.

Le meilleur antidote contre ces exagérations c'est encore la lecture calme et raisonnée des textes incriminés. Tout esprit impartial se convaincra aisément que la nouvelle loi n'attente en rien à l'exercice normal des droits populaires. La liberté de la presse, de la parole, du droit de réunion et d'associations ne sont en rien menacés, pas plus du reste que le droit de grève, pour autant que l'on n'abuse pas de ces libertés pour fomenter l'émeute et les troubles, pour arrêter la vie économique de notre pays, et mettre en péril l'existence des citoyens et de leurs familles.

Le législateur n'a pas fait une œuvre occasionnelle de passion et de répression. Les textes adoptés ont été soigneusement posés et discutés. Ils mettent une loi vieillie à la hauteur des exigences du droit moderne et des formes nouvelles de la tactique révolutionnaire. La loi ancienne ne connaissait en fait d'entreprises contre la sûreté de l'Etat que la formule romantique révolutionnaire de 48. Or les fomentateurs de révolutions ont fait de très sensibles progrès. Ils ont appliqué en Russie des méthodes nouvelles inédites et pratiques. Les instructions de Lénine aux chambardeurs du monde entier sont un code tout à fait renouvelé de l'art de mettre un pays

à feu et à sang. Il fallait donc bien adapter notre législation protectrice aux nouvelles conditions et méthodes de combat.

La grève générale de 1918 a démontré que nous n'étions point à l'abri d'un coup de main. Si celui de 1918 a échoué, il n'est pas nécessaire d'attendre le prochain qui aurait perfectionné sa tactique, pour prévoir les mesures nécessaires de sauvegarde et de défense.

La loi sur laquelle nous allons voter ne peut gêner que ceux qui songent à sortir de la légalité, et à imposer par la force à la majorité la volonté d'une minorité. Dans notre pays de suffrage populaire, la révolution est inadmissible, et les menées révolutionnaires doivent être réprimées. C'est tout simplement le but de la nouvelle loi. Elle est à la disposition de tous les électeurs et le peuple pourra se prononcer en connaissance de cause. L'indifférence serait des plus coupables et pourrait permettre seule aux éventuels fomentateurs de désordre de faire rejeter une loi utile et nécessaire.

Le III^{ème} Comptoir suisse.

On nous écrit de Lausanne :

Le samedi 9 septembre, pour la troisième fois, ouvre ses portes, à Lausanne, le Comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles. Il le fait avec une organisation améliorée, dans des locaux agrandis et plus spacieux, avec un nombre croissant de stands et d'exposants.

Il consacre ainsi de réjouissants progrès ; d'année en année, il étend sa sphère d'activité, tout en la limitant strictement à l'agriculture et à l'alimentation et aux branches en étroite liaison avec elles. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à ses origines :

Dans le courant de l'automne 1915, bien que la situation générale fût grave, un comité convoquait à Berne une réunion d'industriels et de commerçants pour étudier la création d'une Foire Suisse. Cette initiative, encore qu'heureuse, n'aboutit pas. La Société Industrielle et Commerciale de Lausanne organisa alors, avec appui de la Chambre vaudoise de Commerce et de la Ville de Lausanne, un Comptoir vaudois d'Echantillons, qui s'ouvrit le 29 mai 1916 et dont le succès fut si brillant que l'expérience fut renouvelée en 1917 et en 1918. Entre temps, deux fois de suite, la ville de Bâle avait organisé, avec un réjouissant succès, une Foire suisse d'Echantillons. La réussite du Comptoir vaudois d'Echantillons fit naître, dans le canton de Vaud, le désir, assurément légitime, de l'ouvrir aux produits de la Suisse entière et d'organiser, à Lausanne, la troisième Foire suisse. Des pourpalers engagés entre

Bâle et Lausanne et dans le détail desquels nous ne saurions entrer ici aboutirent à un compromis statuant qu'à Bâle, chaque printemps, se tiendrait une « Foire suisse d'Echantillons » ; à Lausanne, chaque automne, un Comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles. L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne se sont intéressés au Comptoir de Lausanne chacun par l'octroi d'un subside annuel de 25,000 francs alloué pendant six ans dès 1920 ; la Confédération, par une allocation budgétaire annuelle de 15,000 francs.

Le I^{er} Comptoir suisse de Lausanne se tint du 11 au 26 septembre 1920 dans des locaux spécialement construits pour lui, à Beaulieu, emplacement idéal, qui avait été l'un des facteurs de la brillante réussite de la VIII^{ème} Exposition nationale d'Agriculture en 1910.

Le II^{ème} Comptoir suisse, qui se tint du 10 au 25 septembre 1921, dans des locaux déjà agrandis et avec d'heureuses améliorations, accentua le succès qu'avait obtenu le premier ; le nombre des exposants passa de 576 à 832, avec 411 stands (247 pour l'alimentation, 164 pour l'agriculture) et 33 parois (agriculture 19, alimentation 14) ; le chiffre d'affaires fut supérieur à celui de 1920. Un Bulletin Officiel, fort bien compris et très bien rédigé, fut créé pour servir de liaison entre le Comptoir et ses exposants. De vastes écuries, condition essentielle de la réussite des marchés et des concours de bétail, avaient été aménagées. Le II^{ème} Comptoir occupait une surface totale de 39,000 mètres carrés, dont 11,620 mètres carrés de surface couverte (grande halle 2000 mètres carrés ; bureaux 320, dégustation 1400, restauration 1000, grill-room 250, agriculture 3150, horticulture 700, écuries 2750) ; les stands occupaient une surface de 3600 mètres carrés ; les dégagements représentaient du 63 au 65 % de la surface occupée. Le restaurant, (1100 places) a servi 9842 repas. La poste expédia 14,000 lettres, un millier de colis, le télégraphe 324 messages, le téléphone enregistra 3451 conversations locales, 1632 interurbaines. Les Tramways, pendant la durée du Comptoir, transportèrent 138,000 personnes. Les transports des marchandises s'opèrent par gare Beaulieu, grâce à un embranchement des tramways amenant directement les marchandises dès la gare de Renens à l'intérieur du Comptoir. Les objets exposés étaient assurés pour un million de francs et le bétail pour une somme égale. Aucun vol important ne fut signalé. Cinquante mille billets de tombola furent vendus. Le Comptoir de 1921 vit affluer surtout les campagnards, attirés par les industries intéressantes l'agriculture ; il reçut de 400 à 500,000 visiteurs.

L'exploitation proprement dite laissa un boni de 51,137 fr. ; les frais d'exploitation s'élevaient à 84,265 fr. ; les dépenses de la chancellerie à 67,778 fr. ; la publicité avait coûté 53,268 fr., les stands 42,670 fr. ; la police 35,050 fr. ; les frais de réception ont exigé 16,831 fr., la décoration et les divertissements 13,906 fr., Les constructions provisoires avaient coûté 56,587 fr. ; les expositions annexes 13,180 fr. Les locations spéciales (fêtes de chant et de gymnastique, Cercle des Sports) portaient à 83,537 fr. l'avoire de Profits et Pertes, dont devaient être déduits 73,492 fr. pour intérêts, pour dépréciation du matériel et du mobilier ; de sorte que le bénéfice net du Comptoir de 1921 fut de 1231 fr. 38. Le bilan balançait par 344,829 fr. A l'actif, les constructions y figurent pour 665,983 fr. 64 ; le matériel et le mobilier pour 173,600 fr. ; les débiteurs divers, pour 5045 fr. 52. Au passif, les parts sociales figurent par 222,500 fr. ; la Banque cantonale vaudoise par 250,990 fr. ; les créanciers divers par 275,957 fr. 78.

Le Comptoir de Lausanne comprend donc deux grandes divisions, avec un total de vingt-six groupes, à savoir : 1^o L'Alimentation, avec neuf groupes, où trouvent place tous les produits alimentaires ou se rattachant à l'alimentation, les machines, les articles divers pour la préparation, l'emballage, l'expédition, le transport, la conservation, la consommation des produits, les installations frigorifiques, tout ce qui a trait aux boissons, à l'industrie du tabac.

2^o L'Agriculture, avec dix-sept groupes, où sont exposés les produits du sol, les articles intéressant l'agriculture, l'élevage du bétail, la viticulture, l'arboriculture, la chasse, les cuirs, les peaux, les machines, les produits chimiques utilisés par l'agriculture, les travaux d'assainissement, l'exploitation des tourbières, etc.

Le Comptoir suisse accepte également la participation d'organisations d'intérêt général, favorisant la production nationale, le développement de l'agriculture et des industries de l'alimentation.

Une importance spéciale est donnée, cette année, au III^{ème} Comptoir, à l'exposition et à la démonstration pratique des appareils de cuisson et de chauffage à l'électricité, au gaz et les autres combustibles, des ustensiles de ménage et de la poterie.

L'importance prise, au II^{ème} Comptoir, par l'exposition de plans de constructions rurales, a donné l'idée d'organiser, avec l'appui spécial des autorités fédérales et cantonales, entre les architectes suisses, un concours, qui a amené la présentation de nombreux projets (81). L'exposition de ces projets sera certainement visitée avec un

vif intérêt, car elle révélera les importants progrès réalisés dans ce domaine depuis quelques années.

La seule exposition des produits n'étant pas suffisante pour révéler leurs qualités, de vastes terrains d'essais ont été organisés pour permettre la démonstration des machines et moteurs agricoles. Une halle de dégustation est mise à la disposition des fabricants et des producteurs pour faire apprécier leurs produits.

* * *

Le Comptoir suisse de Lausanne est exclusivement réservé aux exposants suisses. Pour y être admis, les associations et les sociétés doivent avoir leur siège principal en Suisse, être inscrites au Registre du Commerce, prouver que les deux tiers de leur personnel dirigeant et de leurs capitaux engagés sont suisses; l'origine suisse des produits est rigoureusement contrôlée.

Le Comptoir suisse est très vite devenu un puissant moyen d'action économique et, en établissant un contact plus étroit entre les Confédérés, un facteur important de notre vie nationale et confédérale; il permet de comprendre l'immense utilité des échanges d'idées, de la présentation des produits nouveaux, de la création de nouvelles relations.

La situation économique créée par la guerre a prouvé qu'un pays doit développer avant tout ses ressources naturelles, tirer un parti judicieux de tous les éléments pouvant participer à sa prospérité. Plus que nul autre, la Suisse doit chercher à subvenir par elle-même à ses propres besoins, s'efforcer de développer les industries qui utilisent les ressources naturelles du pays et en tout premier lieu les industries appliquées à l'alimentation et à la culture du sol. Dans ce domaine, l'industrie mécanique et la motoculture ont un champ d'activité immense.

C'est en affirmant leur vitalité par leur présence, en dépit des difficultés de l'heure, que les industries suisses surmonteront la crise qui secoue le monde. C'est en faisant connaître leurs produits que les fabricants en développeront la vente. Le Comptoir suisse est l'un des meilleurs moyens dont ils disposent dans ce but.

Puisse le III^{me} Comptoir suisse répondre aux désirs de ses dévoués organisateurs et procurer aux exposants les résultats heureux qu'ils en espèrent! Puisse son succès répondre aux efforts de tous!
C.-S. L.

NOUVELLES SUISSES

Les retraites pour la vieillesse. — On écrit de Berne à la Revue :

Le Conseil fédéral a examiné vendredi la proposition faite par M. Usteri dans la commission du Conseil des Etats pour l'assurance vieillesse et invalidité, proposition qui tendait à instituer, préalablement à l'assurance, des retraites vieillesse. Après études des conséquences financières de cette proposition, il s'est prononcé pour le rejet de cette dernière.

Club alpin suisse. — La 61^{me} assemblée des délégués du Club alpin suisse a eu lieu les 2 et 3 septembre à Zermatt.

En quatre heures de délibérations par le professeur Tschopp (Aarau), président central, elle a liquidé les nombreuses questions figurant à l'ordre du jour.

Aux 76 sections précédemment existantes avec un effectif de 22,000 membres, sont venues se joindre celles de Châtel-St-Denis et de Brugg.

Berne. — Avez d'assassin.

— Le charretier Hans Leuenberger, de Tracselwald, né en 1902 qui avait été arrêté à la suite de l'assassinat de Rosa Scherz, à Kirchdorf, a avoué, jeudi soir, être l'auteur du crime. Il donna comme motif qu'il avait voulu nouer des relations avec la jeune fille, mais qu'il avait été repoussé à plusieurs reprises, de sorte qu'il se décida à la tuer.

— Hermann Koller, né en 1904, l'assassin de Mlle Joséphine Anklin, à Liesberg, a fait jeudi des aveux.

Bébé écrasé par un train.

— Mercredi, dans la commune de Gondiswil, près de Huttwil, un train a écrasé une enfant d'un an et demi, fille du paysan Johann-Ulrich Niffeler.

Valais. — Les aigles criards.

— M. Adrien Bertrand a abattu jeudi matin, avec son fusil d'ordonnance, dans son domaine de Prérosé, près Saxon, un aigle criard qui guettait le poulailler. Le rapace mesurait 1 m. 75 d'envergure.

L'aigle criard est une rareté ornithologique en Suisse.

CANTON DE FRIBOURG

L'accident mortel survenu à M. l'Abbé Charpine.

— N'ayant donné qu'une relation incomplète de l'accident qui a si promptement enlevé l'éminent professeur, nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant les lignes suivantes que nous reproduisons de la *Liberté* :

Voici donc dans quelles circonstances le triste événement s'est produit :

M. le professeur Charpine séjourna depuis une dizaine de jours au chalet de Stillwasserwald, au pied des Gastlosen, avec M. Henri Treyer, l'un des fils de M. le D^r Treyer. De là, ils s'étaient rendus au chalet des Châtalettes, au-dessous des Sattel.

Jeudi matin, vers 10 heures, ils s'étaient mis en route pour faire l'ascension de la Rüdigenspitze. Ils ne trouvèrent pas le sentier et continuèrent leur course en passant en dessous de la Birrenfluh. Dans ces parages, ils firent la rencontre de M. l'abbé Paul Vonderweid et de M. Pierre Vonderweid, étudiant au Polytechnicum, fils de M. le conseiller d'Etat Vonderweid. On décida alors de monter à la Birrenfluh. Au sommet, les quatre touristes se trouvèrent dans le brouillard et ne s'arrêrèrent pas. La descente commença.

M. Charpine marchait en avant; M. Henri Treyer le suivait. M. le professeur Charpine tenait à l'idée de l'ascension de la Rüdigenspitze et, en descendant, il en chercha le chemin. A un certain moment, il crut l'avoir trouvé et invita ses compagnons à le suivre. Ce fut alors que l'accident arriva. M. Henri Treyer, pour assurer sa marche, saisit une roche, qui céda et lui tomba sur la hanche. Dans le mouvement qu'il fit pour se retenir, la roche se brisa et un bloc dévala la pente et alla frapper M. Charpine. Celui-ci fut renversé et précipité dans le vide. Il fit une chute de cent cinquante mètres. Ses compagnons, atterrés, se hâtèrent de descendre pour lui porter secours: ils ne trouvèrent qu'un cadavre horriblement mutilé, la tête en bouillie, les bras cassés.

* * *

A la mémoire

du maître distingué M. Charpine

Tous les Gruyériens, qui, pendant leurs études au Collège St Michel, ont eu le bonheur d'apprécier les hautes qualités de cœur de M. le Professeur Charpine, seront heureux de lire les lignes suivantes que nous reproduisons de notre confrère *l'Indépendant* :

C'est une âme exquise et bonne qui s'est envolée, un cœur généreux qui a cessé de battre, une intelligence splendide qui s'est éteinte, à l'heure tragi-

que où le professeur Charpine est tombé dans les rochers sauvages des Gastlosen.

Le premier contact avec lui était plutôt réfrigérant; ses yeux aigus fixaient brusquement l'interlocuteur et le fouillaient imperturbablement; la bouche, aux commissures abaissées, semblait dédaigneuse et froide; puis, l'inspection passée, quelques paroles glacées congédiaient poliment l'importun; par contre, si l'examen était favorable, un bon rire cordial vous mettait à l'aise et le regard se faisait accueillant et doux. Dès lors, sa porte vous était ouverte et son amitié était constante et solide. Ses observations, ses réflexions étaient souvent mordantes et sarcastiques, mais sans intention de vexer ou d'accabler son homme; quand il avait appris qu'il avait peiné quelqu'un, il en était très malheureux et il cherchait l'occasion de panser la petite blessure d'amour-propre qu'il avait causée. La plupart du temps, au surplus, sa pensée avait été mal comprise, et ses paroles dénaturées. Il pouvait poursuivre impitoyablement la bêtise, l'hypocrisie, la lâcheté, la fourberie, crever d'un trait infailible et sûr les œuvres gonflées d'orgueil et de sottise qui passaient à sa portée, mais jamais il n'a voulu chagriner personne, pas même ceux qui cherchaient à lui nuire.

Il fut courageux, loyal et franc. Nul, comme il l'a fait cet hiver dernier encore, n'aurait osé, devant un public nombreux et pas toujours bienveillant, se sachant jaloux et craint, dévoiler les turpitudes qui se cachent dans les sacristies et sous les camails.

Ceux qui ont été ses élèves et qui ont suivi son enseignement sans parti-pris et sans idée préconçue, ceux-là qu'il a bien voulu admettre dans son intimité, ont pu apprécier la clarté de son intelligence et la merveilleuse souplesse de sa pensée. C'était un incomparable professeur de langue française, langue qu'il possédait à fond, qu'il maniait avec maîtrise, et dont il connaissait tous les détails et les plus imperceptibles nuances. Il savait faire aimer les belles-lettres et en donner le goût. Malheureusement, là encore, il fut souvent incompris: des préjugés stupides, entretenus et cultivés par de solennels petits esprits, détournèrent souvent ses élèves de la voie lumineuse qu'il leur montrait. Mais il s'en trouvait beaucoup qui se prenaient à la magie des beautés littéraires qu'il dévoilait et qui se laissaient bercer par sa voix grave, souple et chantante, lorsqu'il lisait et faisait admirer quelque page d'un de ses auteurs favoris.

Il était profondément artiste; il appréciait toutes les manifestations du beau et il vibrait intensément dès qu'il les rencontrait. Un tableau, une statue, lui faisaient plaisir autant qu'un beau livre. Il fut l'ami sincère et le conseiller dévoué du maître Joseph Reichlen. Récemment encore, en toute cordialité, il assistait à une soirée d'artistes fribourgeois et, régulièrement presque chaque jour, il passait une heure ou deux dans l'atelier du peintre H. Brulhart, dont il comprenait admirablement la sensibilité mélancolique et douce.

Le jour où l'on conduisit au cimetière l'artiste jeune et remarquable que fut Anton Schmidt, ce fut le professeur Charpine qui, au bord de cette tombe trop tôt ouverte, adressa au disparu un éloquente et suprême adieu. Un bloc de pierre vient maintenant de briser cette radieuse existence. C'est un très grand malheur pour le Collège St-Michel, dont M. Charpine était un des rares gloires, et c'est pour notre ville et pour notre pays tout entier une perte irréparable. Mais son souvenir et les semences d'idéal qu'il a jetées vivront longtemps chez ses élèves et tous ceux qui l'ont connu et qui l'ont aimé.

Pour lui, il a rencontré la mort telle qu'il l'aurait sans doute souhaitée. Loin des regards curieux, des phrases insignifiantes, loin du murmure hypocrite des hommes et des formules payées, son âme nostalgique s'est détachée, au cœur des montagnes de

Gruyère, dans la belle nature sauvage qu'il aimait, et s'en est allée trouver sa place dans un monde où le rêve et la pensée peuvent s'épanouir librement.

Marché-concours de taureaux à Ostermündingen.

— Cette manifestation des éleveurs de la race tachetée rouge s'est terminée vendredi. Elle a été, cette année-ci, contrariée par la pluie. La baisse survenue sur tous les produits agricoles, comme aussi l'absence d'acheteurs étrangers, ont aussi donné à nos agriculteurs quelques déceptions. Nous constatons par la liste des primes que nos éleveurs fribourgeois ont su maintenir la réputation de notre bétail. Sur les 135 taureaux présentés par nos éleveurs, 83 furent primés.

Voici, d'après la liste des primes, les noms des propriétaires fribourgeois de taureaux primés d'après le rang obtenu :

Taurillons de 7 à 8 mois et demi.

10. Dietrich Pierre, à St-Ours; 12. Chaperon Hilaire, à Promasens; 16. Vögeli Ch., à Heitenried; 18. Wyssmuller Jacob, à Bulle; 21. Burgisser Célien, Murist; 30. Bourqui Maxime, Lentigny; 36. Basile Nicolet, Wunnwil; 44. Kolly Casimir, Essert; 50. Andrey Alfred, Farvagny.

Taurillons de 8 et demi à 9 m. et demi.

7. Rossier frères, Guin; Brulhart Charles, Ueberstorf; 20. Oberson Jos., Farvagny; 36. Portmann A., Bösingen; 38. Brulhart Aloys, Ueberstorf; 40. Clément Joseph, Fribourg; 42. Kolly Casimir, Essert; 49. Blanchard J., Tavel.

Taurillons de 9 mois et demi à 12 m.

1. Roggo Jacob, Guin; 6. Schwab frères, Kerzers; 12. Gremaud Casim., Echarliens; 15. Hoffmann Ernest, Corjols; 17. Roux Jos., Ueberstorf; 18. Wyssmuller Jacob, Bulle; 30. Zbinden, Neigles, près Fribourg; 36. Clément Jos., Fribourg; 37. Fluhmann Ch., Wunnwil; 38. Menoud Julien, Vuisternens; 47. Sallin Henri, Villaz-St-Pierre; 50. Asile de vieillards, Morat; 51. Menoud Julien, Vuisternens; 52. Oberson Jos., Tavel; 53. Gremaud François, Farvagny; Roux Jak., Ueberstorf.

Taureaux de 12 à 16 mois.

2. Scyboz Alfred, Treyvaux; Fasel Emile Vuissens.

Taureaux de 16 à 18 mois.

16. Marbach F., Grossried, Flamatt; 21. Brulhart Franz, Ueberstorf; 23. Wyssmuller Jacob, Bulle.

Taureaux de 18 à 19 mois.

2. Marbach Fritz, Flamatt; 6. Wider Jos., Schmitten; 16. Syndicat d'élevage, Rue; 18. Schwaller Wilh., Guin; 21. Herren Gottfr., Wunnewyl; 22. Roggo Jac., Guin.

Taureaux de 19 à 20 mois.

10. Berger Jak., Ueberstorf; 30. Schmutz Jak., Wunnewyl; 33. Deillon E., Vuisternens; 36. Chassot Hilaire, à Chandon; 37. Hayoz Victor, Tavel.

Taureaux de 20 à 21 mois.

1. Syndicat d'élevage de Tavel; 7. Wyssmuller Jacob, Bulle.

Taureaux de 21 mois.

3. Fasel Aloys, Heitenried; 7. Piccand Victor, Villaz-St-Pierre; 9. Stocker A., Bulle; 11. Syndicat d'élevage de Vuisternens-en-Ôgoz; 13. Esseiva Eug., Bulle; 27. Schafer Théod., Wunnewyl.

Taureaux de 21 à 22 mois.

6. Repond Jean, Villarvolard; 11. Ledermann Ulr., Morat; 12. Brugger Alphonse, Guin; 21. Syndicat d'élevage de St-Antoine; 26. Hayoz Joh., Guin; 27. Menoud Jos., Lovens; 30. Hoirie Missy, Cottens.

Taureaux de 22 à 24 mois.

9. Blaser Christ., Granges-Paccot; 11. Lehmann Fritz, Courtepin.

Taureaux de 2 à 3 ans.

4. Syndicat d'élevage, Schmitten; 5. Syndicat d'élevage, St-Antoine; 7. Teuscher J., Semsales; 8. Wicky Léon, Wunnwil; 15. Portmann Jak., Ueberstorf; 17. Jaquet Isid., Grolley; 23. Vve Kolly, La Roche; 25. Doucet frè-

nature sauvage
est allée trouver
de où le rêve et
épanouir libre-

ours de tau-
mundingen.

des éleveurs de
e s'est terminée
cette année-ci.
e. La baisse sur-
duits agricoles,
ce d'acheteurs
onné à nos agri-
ceptions. Nous
des primes que
ois ont su main-
de notre bétail.
résentés par nos
imés.

ste des primes,
étaires fribour-
imés d'après le

mois et demi.

à St-Ours; 12.
Promasens; 16.
ried; 18. Wyss-
; 21. Burgisser
ourqui Maxime,
Nicolet, Wunne-
Essert; 50. An-

à 9 m. et demi.

Guin; Brulhart
0. Oberson Jos.,
ann A., Bœsin-
ys, Ueberstorf;
Fribourg; 42.
; 49. Blanchard

et demi à 12 m.

Guin; 6. Schwab
remaud Casim.,
ann Ernest, Cor-
Ueberstorf; 18.
lle; 30. Zbinden,
rg; 36. Clément
Fluhmann Ch.,
ud Julien, Vuis-
tneri, Villaz-St-
ieillards, Morat;
uisternens; 52.
53. Gremaud
Roux Jak., Ue-

à 16 mois.

Treyvaux; Fasel

à 18 mois.

ossried, Flamatt;
Ueberstorf; 23.
ulle.

à 19 mois.

lamatt; 6. Wider
Syndicat d'éle-
ller Wilh., Guin;
Wunnewyl; 22.

à 20 mois.

berstorf; 30. Sch-
; 33. Deillon E.,
assot Hilaire, à
Victor, Tavel.

à 21 mois.

ge de Tavel; 7.
ulle.

à 21 mois.

temried; 7. Pic-
t-Pierre; 9. Sto-
ndicat d'élevage
oz; 13. Esseiva
ter Théod., Wun-

à 22 mois.

illarvolard; 11.
at; 12. Brugger
Syndicat d'éle-
26. Hayoz Joh.,
os., Lovens; 30.
s.

à 24 mois.

Granges-Paccot;
ourtepin.

à 3 ans.

age, Schmitten;
St-Antoine; 7.
s; 8. Wicky Léon,
mann Jak., Ue-
sid., Grolley; 23.
; 25. Doucet frè-

res, Wunnenwil; 28. Cochard Jules,
Arconciel; 29. Syndicat d'élevage, Es-
tavayer-le-Lac; 30. Syndicat d'éle-
vage, Farvagny; 31. Krebs Albrecht,
Hosten; 38. Syndicat d'élevage, Riaz;
39. Brulhart Ch., Ueberstorf; 40. Syn-
dicat d'élevage, Schmitten; 44. Gauch
Peter, Tavel; 47. Seyboz Alfred, Trey-
vaux; 48. Schmutz Umberto, Ueber-
storf; 49. Krummen Fritz, Guin.

Taureaux de plus de 3 ans.

3. Syndicat d'élevage, Guin.

— Le syndicat d'élevage d'Ueber-
storf a fait l'acquisition du taurillon
Adrian, primé le 1^{er} de la 2^{me} catégo-
rie, par 88 p., pour le prix de 3550 fr.
Le syndicat d'élevage de Gletterens
a acheté de M. Joseph Wider, à Lus-
torf, le taureau Bill, pour 2900 fr. M.
Seyboz Alfred, à Treyvaux, a vendu à
un syndicat neuchâtelois son taureau
Dynamo, pour le prix de 3200 fr. Un
éleveur Soleurois a acheté de M. Fritz
Marbach, à Grossried, le taureau Fial,
primé par 87 p., pour 3000 fr. M. Er-
nest Hoffmann, à Corjolens, a vendu
son taurillon Néron, primé par 81 p.,
pour 1650 fr., à un éleveur de Moudon.

Malgré les conjonctures du com-
merce, l'affluence des visiteurs au
marché, en particulier jeudi, fut très
considérable.

Banque de l'Etat.

— Le Con-
seil d'administration de la Banque de
l'Etat de Fribourg, dans sa séance du
1^{er} septembre a. e., a décidé d'abais-
ser le taux d'intérêt des comptes dé-
biteurs commerciaux et hypothécaires
de 1/2 % pour toutes les opérations
nouvelles dès le 15 septembre prochain.

Banque commerciale.

— Le Banco di Roma, à Rome, repré-
senté par M. Albert Villars, avocat, à
Fribourg, a également interjeté un re-
cours de droit public au Tribunal fédé-
ral contre l'arrêt de la Cour d'appel
du 3 juillet dernier, homologuant le
concordat de la Banque commerciale
fribourgeoise.

La T. S. F. à Romont.

— On écrit de Romont à la Gazette :

Un parent de M. Paul Bondallaz
le préfet de la Glâne, membre de la
Société Marconi, fait procéder actuel-
lement à l'installation, sur l'une des
tours du château de Romont, d'appa-
reils de téléphonie sans fil. Les Ro-
montois auront, grâce à cette heu-
reuse initiative, le privilège rare
d'entendre les concerts qui se don-
nent à Paris et d'autres villes à l'u-
sage de la T. S. F.

Arrestation.

— La police de
Zurich, vient d'arrêter un aventurier,
habitant à la villa Noël, à Fribourg
sous le faux nom de M. de Sylvera.

Cet individu s'était fait remettre, à
choix, par un bijoutier de Berne, un
certain nombre de bagues, et, au lieu
de les rendre, il les mit en gage, en
partie à Fribourg, et vendit le reste à
Lausanne.

Inquiet, le bijoutier de Berne fit
vérifier si le soi-disant Sylvera habi-
tait réellement à la villa Noël à Fri-
bourg, et c'est en faisant cette vérifi-
cation que la police de la capitale ap-
prit qu'il s'était rendu à Zurich, où la
police de cette ville l'a arrêté au mo-
ment où il cherchait à vendre des
complets neufs qu'il avait habilement
escroqués à une maison de confection
de Berne également.

Une perquisition opérée dans sa
chambre, à la villa Noël, amena la dé-
couverte de plusieurs autres complets
et pantalons neufs qu'il a évidemment
escroqués.

Cet individu a également obtenu un
complet de haut prix, d'un tailleur de
Fribourg.

Il s'agit, non pas d'un Sylvera,
mais bien d'un Furgler, Walter Hans-
Robert, originaire de Pfäfers (Saint-
Gall), né en 1899.

Les directeurs des finan-
ces à Fribourg.

— Samedi et
dimanche, les directeurs des finances
de Neuchâtel, Vaud, Genève, Valais
et Fribourg ont tenu leur réunion à
Fribourg. Arrivés dans la matinée de
samedi, dans cette ville, ils ont visité
le pont de Pérolles puis les archives
de l'Etat, accompagnés de M. le con-
seiller Chatton et de M. le con-
seiller Buchs. Ils ont dîné à l'hôtel de
Rome et sont repartis samedi soir, en
auto, pour Bellegarde; ils ont couché
à l'hôtel de la Cascade; Ils ont visité
dimanche Charmey et les travaux de
la Jogne, puis ont dîné à l'Hôtel de-
Ville, à Broc. L'après-midi ils ont fait
une visite au château de Gruyères.

La fête de lutte à Morat.

— La fête fribourgeoise de lutte, or-
ganisée à Morat par la Société de gym-
nastique, a réuni 54 concurrents sur
77 inscrits. Voici les principaux résul-
tats :

Premier : Hans Roth (Berne). 2^{me} :
Joseph Schertenlieb (Laupen), 3^{me} :
Joseph Schmidt (Berne). 4^{me} Ernest
Costeli (Laupen). 5^{me} : Hans Balsiger
(Belp).

Le feu.

— On téléphone de Ro-
mont à la Tribune de Lausanne :

Un incendie dont la cause est in-
connue et qui a éclaté à 4 heures, a
détruit, lundi, à Villarimboud (district
de la Glâne), la maison de M. Nicolet
charron. Le père, la mère et leurs en-
fants ont dû fuir sans pouvoir se vêtir
lissant dans le feu tous leurs ef-
fets et tout leur mobilier. Le bétail,
par contre, a été sauvé.

Accident.

— Dimanche après
midi, vers 4 heures, sur la route entre
Plasselb et la Gauglera, une automo-
bile, montée par six personnes, voulut
devancer l'autobus des C. E. G. Celui-
ci tenait bien la droite du chemin,
mais l'automobile, qui maintint le mi-
lieu de la route, happa au passage la
roue gauche de devant de l'autobus
qui vint tourner dans le talus de bor-
dure.

Des quatre occupants de la machine,
un eut un bras cassé et un autre quel-
ques lésions à la tête.

Le testament de M. l'abbé

Ræmy. — Voici un extrait du codi-
cille olographe du 12 octobre 1920 de
M. l'abbé Charles Ræmy, révérend
curé de l'Hôpital bourgeoisal :

*Je lègue à mes chers camarades
des Cercles : radical des Travail-
leurs, socialiste des Travailleurs
et de l'Union ouvrière de l'Auge,
à chacun de ces cercles cinquante
francs, en tout 150 fr.*

M. le curé Bornet a été désigné
comme exécuteur testamentaire des
dernières volontés de M. l'abbé Ræmy.

GRUYÈRE

Semaine Gruyérienne 1922

C'est sous ce titre, déjà expressif,
que va s'ouvrir, du 24 au 30 septem-
bre, le III^{me} marché-exposition de
l'Union gruyérienne des Arts et Mé-
tiers.

Le bon souvenir que laissent les deux
expositions précédentes permet d'au-
gurer une franche réussite de cette
nouvelle manifestation des forces ac-
tives et professionnelles des artisans
gruyériens. Aussi, est-il à souhaiter
que, dès maintenant, le public bullois
et la population de la Gruyère en en-
tier s'associent et s'intéressent à cette
entreprise qui, directement ou indi-
rectement, a besoin de l'appui de tous.

L'idée première du Comité organi-
sateur de la *Semaine Gruyérienne*
1922 était que cette exposition soit
contenue dans les murs de l'antique
château de Bulle, qui eut été, pour
cette œuvre exclusivement régionale,

un cadre naturel de première valeur.
Malheureusement, vu l'état et la dis-
position des locaux, il fallut y renon-
cer, pour revenir à la salle et à l'em-
placement de la Halle de gymnasti-
que, mis gracieusement à disposition
par la Ville de Bulle, toujours dési-
reuse d'aider aux efforts profession-
nels et artistiques de la région.

Les différentes commissions qui
vont se charger de mener à chef cette
entreprise s'assemblent, discutent et
travaillent en vue d'organiser impecc-
cablement cette manifestation, qui,
quoique restreinte aux limites du
district, ne conserve pas moins une
certaine envergure.

L'appui du public en général sera
nécessaire dès le 24 septembre, mais,
pour l'heure, l'appel du Comité de la
Semaine Gruyérienne 1922 s'en
va surtout aux artisans gruyériens
non inscrits dans les rangs des mem-
bres de l'Union gruyérienne. Le Co-
mité les invite tous : forgerons, char-
pentiers, menuisiers, cordonniers,
charrons, tresseuses, dentelières, meu-
niers, etc., etc., à s'inscrire comme ex-
posants dans le plus bref délai possi-
ble. Il n'est pas nécessaire d'exposer
une œuvre conséquente et vaste, exé-
cutée à long temps, mais simplement
un produit manuel ou industriel cou-
rant, qui fera connaître et le nom et
le travail de l'artisan-exposant. Point
n'est besoin, pour le charron, d'ex-
poser une voiture ou un char complets :
une roue, une brouette, un motif
quelconque fera son excellent effet. Il
en est de même pour chaque branche
de métier : que chaque artisan se di-
se bien que l'absence de temps néces-
saire à la confection minutieuse d'une
pièce d'épreuve n'est pas une raison
de ne pas exposer. Le laps de temps
restant est encore suffisant pour cha-
cun, en s'aidant de bonne volonté. Ce
qui importe, c'est que les inscriptions
soient adressées sans retard au Prési-
dent de l'Union gruyérienne des Arts
et Métiers, Monsieur Félix Decroux, à
Bulle, qui les recevra jusqu'au 10 sep-
tembre prochain. Le retard dans l'ins-
cription entraînerait fatalement l'im-
possibilité de mentionner l'exposant
dans le catalogue de l'exposition qui
va être mis sous presse très prochainement.

Que personne ne se désintéresse de
cette manifestation d'activité et de soli-
darité professionnelles afin que cette
œuvre soit un témoignage de la saine
vitalité de notre petit pays.

Dans nos gares.

— La Di-
rection du 1^{er} arrondissement des Che-
mins de fer fédéraux a nommé garde
fonctionnant comme chef de halte à
Vaulruz (ligne du Bulle-Romont) M.
Louis Dafflon, actuellement aiguilleur
à Cugy, en remplacement de M. E.
Bavaud, qui prend sa retraite. Par
suite d'une forte diminution du trafic,
Vaulruz, précédemment station de
3^{me} classe, est descendu au rang de
simple halte.

Les sauterelles.

— On si-
gnale, dans la région de Vaulruz,
Sâles, La Verrerie, une véritable in-
vasion de sauterelles.

Hospice de Bulle.

— L'Ad-
ministration communale a le plaisir
d'annoncer qu'elle a reçu de la suc-
cession de Monsieur Emile Charrière,
de Jacques, la bonne somme de cent
francs en faveur de l'Hospice.

Honneur à la mémoire du défunt.

Petite chronique.

Nous vivons des journées détesta-
bles et froides. Dans la plaine comme
dans la montagne, il y a lieu de se
plaindre. Armaillis et bétail souffrent
à haut du froid et de l'humidité et
nous, habitants de la plaine, sommes

tout heureux de nous vêtir plus chau-
dement.

Un peu partout dans la campagne
gruyérienne, gisent encore de grandes
quantités de regain, dont une partie
déjà fauché et qui n'attend que le
soleil pour être récolté.

La plupart des touristes ont quitté
nos stations d'été. Commencement de
septembre : c'est pour eux le moment
de la rentrée. Ils ont rapporté de leur
séjour un renouveau de santé et de
bonnes résolutions, soit : volonté de
travail fervent et sérieux, volonté de
vie simple, après quelques semaines
de farniente.

Chez nous, hier, les écoles ont, à
nouveau ouvert leurs portes : c'est la
rentrée pour les écoliers et ceux qui
s'occupent d'eux. Ils ont pu jouir,
pour le grand nombre, de pleines et
longues vacances.

Les maîtres sont tout heureux de
reprandre leur labeur ; c'est beau les
vacances, disent-ils ; à la longue, ce
n'est pourtant pas une vie, une vie
normale.

Et quant aux élèves, ils sont tout
à la joie de retrouver d'anciens cama-
rades et d'en faire de nouveaux, de
débiter chacun dans une classe supé-
rieure, avec des cahiers neufs et des
livres inconnus et propres.

Et puis d'ici une quinzaine, la vie
laborieuse, la vie régulière aura repris
pour tout ce monde et les vacances
ne seront plus pour lui qu'un mot, un
mot lourd de souvenirs et de regrets.

Les deux équipes du F. C. Bulle ont
fait dimanche leur premier match de
la saison, à Vevey, contre les équipes
II et III du Vevey Sport. En voici les
résultats : Bulle I fit match nul avec
Vevey II (2 à 2); Bulle II s'inclina
devant son adversaire par 1 but contre
5.

Bibliographie.

Annuaire des services

d'automobiles en Suisse.

Sous ce titre, la direction des pos-
tes suisses publie un magnifique vo-
lume sur nos courses-automobiles
dans les Alpes. Richelement illustré, ce
livre est bien fait pour intéresser tout
le monde et spécialement les amis de
la montagne et les amateurs d'auto.
Très documenté, le texte en est cap-
titivant. Nos confédérés de langue alle-
mande y trouveront plusieurs passa-
ges écrits spécialement à leur inten-
tion.

On peut se procurer ce joli livre
pour le prix modique de 3 francs aux
guichets de la poste de Bulle.

Madame Veuve Joseph BLANC, à Haute-
ville;
Monsieur et Madame Oswald BLANC et
leurs enfants;
Monsieur Edouard BLANC;
Mademoiselle Léonie BLANC, à Corbières,
ont la douleur de faire part à leurs pa-
rents, amis et connaissances de la perte cruelle
qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Mélanie BLANC-MAGNIN

leur chère et regrettée mère, belle-mère et
grand-mère, décédée le 4 septembre 1922,
dans sa 76^{me} année, munie des secours de la
religion.

L'ensevelissement aura lieu à Corbières,
le 7 septembre, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

On mettrait en hivernage

trois bonnes vaches

S'adresser à M. A. MABBOUX,

ENNEY.

A l'occasion de la Bénichon
au
Café du Tivoli
BULLE

**Bonne Musique
et Danse.**

**Maître de
gymnastique.**

Le poste de maître de gymnastique aux écoles primaires de filles et à 3 classes de garçons, à Bulle, est mis au concours.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat communal, jusqu'à lundi 11 courant, à midi.
Ville de Bulle.

Mise de mobilier.

Faute d'emploi, le soussigné vendra, en mises publiques, le mercredi 13 septembre, dès les 9 heures, à son domicile :

5 à 6 lits en noyer complets, 2 lavabos-commodes, en noyer et marbre, 2 canapés, tables en bois dur, dont une à rallonges, chaises, table de nuit en noyer et marbre, et autre mobilier, ainsi qu'un potager, lingerie, vaisselle, literie, batterie de cuisine, etc., le tout en bon état.

Paiement au comptant.
Les amateurs peuvent visiter à l'avance.

L'exposant :

Fçois MORET,
au Margy, VUADENS.

Dr PÉGAITAZ
- FRIBOURG -
de retour.

Un beau verrat
est à la disposition
des éleveurs chez
Ami BURNIER, Crêtet,
ROSSINIÈRE, Route du Revers.

**Raisins du Tessin
et Nostrano**
1^{re} qualité

à très bas prix. Commencement de la récolte vers la fin de septemb.
C. SCHNELLER & Co,
Lugano.

A vendre
4 porcs

de 4 mois.
S'adresser à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 2405 B.

Pressoir à fruits
est à disposition
chez
Célestin Dupasquier,
LA TOUR

Docteur HERZOG
BROC
absent

pour le service militaire jusqu'au
18 septembre.

OCCASION
A vendre

complet noir, neuf, taille 50.
S'adr. à **Publicitas, Bulle.**

Le soussigné, ancien élève des écoles de construction civile et d'architecture de Fribourg et Bienne, ci-devant technicien-fondé de pouvoirs de l'Entreprise générale Charles Folghera (certificats d'études et premières références à disposition), a l'avantage de porter à la connaissance de la population de Bulle et environs, qu'il vient d'ouvrir à l'**Hôtel Moderne, N° 14, un**

Bureau d'architecture

Etudes, projets, plans, devis et mises en soumission de tous genres de construction. Maisons ouvrières — Maisons bourgeoises — Maisons locatives — Hôtels — garages — hangars — fermes — fabriques etc. Honoraires réduits.

Au gré de la clientèle : Entreprises générale & prix forfaitaires défiant toute concurrence.

Se recommande

Edouard MOLLARD
Technicien en bâtiments.

A vendre
ou à prendre à mi-fruit
une truie

portante de 15 semaines.

Paul Maillard, Maules

On cherche
dans bon café à La Tour-de-Peilz
une jeune fille

de confiance pour aider au ménage et servir au café.

Adresse : „Café du Raisin“, A. Grognoz, Tour-de-Peilz.

On cherche
pour le 15 septembre, une

fille de magasin
Au Progrès, Bulle.

Vente de lait.

La Société de Laiterie de MONTBOVON expose en vente son lait de l'hiver 1922-23. Prendre connaissance des conditions auprès du Président de la Société et y déposer, sous pli cacheté, les soumissions pour location du bâtiment et accessoires pour **vendredi 15 septembre crt., à 20 heures.** Montbovon, le 4 septemb. 1922.
Le Président.

A louer
pour la fin septembre
un appartement

de 3 chambres et cuisine.

S'adresser à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 2391 B.

On demande
pour fin septembre

une jeune fille
connaissant les travaux d'un ménage.

S'adresser à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 2415 B.

Location de gîte.

La Commune de Gumefens expose en location, pour le terme de 3 ans, par voie de mises publiques, le **lundi 18 septembre, à 2 heures, à l'Auberge de la Cigogne (salle particulière), la gîte de Pras d'Auges.**

Les conditions déposent auprès de M. le Syndic, et seront lues avant la mise.

Gumefens, le 2 septemb. 1922.
Le Secrétaire communal.

Café de l'Harmonie
- BULLE -

**BONNE MUSIQUE
ET DANSE**

à l'occasion de la Bénichon

Orchestre Mistinguette.

ON ACHÈTERAIT
300 FAGOTS

de nœuds, bien secs.

Faires offres à **M. RADRAUX,**
directeur, Grand rue, Bulle.

A vendre
une bonne jument

à deux mains, 7 ans, garantie franche de tout.

S'adresser à **Jos. POCHON,** rue de Vevey, Bulle.

OCCASION
A vendre

jolie voiture à pincettes, 2 banes, et une petite

voiture vis-à-vis,
chez **M. SAUDAN, maréchal,**
BULLE.

ON DEMANDE à acheter de ste propriét. de rapt. et d'agrém., ainsi que des industries de ts. genres : fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de S^{tes}. Placem. titres. Ser. : BANQUE D'ETUDES, 68, av. Marie-Jos., BRUXELLES, a757 b109.

A louer
pour le 1^{er} janvier, un
vaste local

conviendrait pour bureau ou magasin.

S'adresser à **M. Jules Sottas,**
boucher, Bulle (Place des Alpes).

Docteur ALLEMANN
de retour.

**Foin, regain
et pailles**

sont livrés aux meilleures conditions. — **W. MAIN, 64, Montbrillant, Genève.**

LAITIER
demande à acheter
un lait

pr. le 1^{er} octobre ou 1^{er} novembre.
S'adresser à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 2373 B.

Miel

de montagne, garanti pur, en bo-caux et boites de 1/2 l et 2 kg, à prix avantageux, chez

Eug. CROTTI, Bulle.

**Belle chambre meublée
à louer.**

S'adresser **Maison Pi-naton, 2^{me} étage.**

Hôtel des Alpes-Terminus

- BULLE -

Dimanche soir et Lundi soir

-- DANSE --

Orchestre Manmary.

Consommations dans la salle.



Café du Tirage, Bulle

à l'occasion de la bénichon

Bonne musique et danse gratuite
et

Grand match aux quilles

Beaux prix exposés.

Invitation cordiale.

Les 3 jours de la Bénichon

**BONNE MUSIQUE
ET DANSE**

dans la grande salle du

CAFÉ DES HALLES, BULLE

Orchestre Lampart, Interlaken.

BUREAU

A. MONNARD, Hôtel des Alpes BULLE

Agence immobilière, achat, vente, location et gérance.
Renseignements. — Représentation, partage, arbitrage, etc.

TAILLEUR

Le soussigné, diplômé de la maison LADEVEZE à Paris, se recommande pour l'exécution de costumes en tous genres, mode et sport.

Etoffes de première qualité

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

F. REPOND, Charmey.

Vente d'Hôtel.

Il sera exposé en vente en mises publiques le **vendredi 8 septembre, à 2 heures après midi**

l'Hôtel du Sapin, à Charmey

de 100 lits, café-restaurant, billard, garage, terrasse, jardin, écurie, avec tout le mobilier, argenterie, lingerie, etc.

Grande salle pour Sociétés.

Les mises auront lieu à l'Hôtel.
Pour tous renseignements et visiter, s'adresser à **M. HEPP, au dit Hôtel.**

ETERNIT

à des conditions particu-
lièrement avantageuses
chez

E. GLASSON & Cie,

BULLE

Palézieux, Château-d'Oex.

Le soussigné offre à vendre
8 tonneaux

en bon état, de 50 à 300 litres.
Eug. DEMIERRE
Poste, Vuadens.

On reprendrait de suite
ou date à convenir, région de Bulle
préférée

Magasin

de bicyclettes et motos

avec outillage. Ecrire sous chiffre
M. 5498 L, à Publicitas, Lausanne.

Encadrements.

Le soussigné se charge de l'encadrement de photographies en tous genres et de toutes dimensions ainsi que de photographies sur cartes postales.

Envoi contre remboursement.
Se recommande.

OTTOZ Ernest, Echarlens.

POCHON Aimé
maréchal, RIAZ

absent jusqu'au 20 sep-
tembre pour service mi-
litaire.

**CHEVAUX
de boucherie**

ou abattus d'urgence, sont achetés
par la
BOUCHERIE CHEVALINE
CENTRALE

Loève, 7, Lausanne.

Téléphone: boucherie 92.59.

Appartement 92 60.